

Travaux de la Chambre

[Français]

M. Pinard: Avec plaisir, madame le Président. Si nous pouvons compléter le débat simplement sur la motion pour déférer la résolution constitutionnelle au comité dans un délai raisonnable, j'espère bien que ce soir nous pourrions, en attendant le budget, procéder à l'étude de trois projets de loi très importants et urgents, comme le sait mon honorable collègue. Nous pourrions procéder à l'étude pour renvoi au comité au plus tôt du bill C-42 qui vise à créer la Société canadienne des Postes. Mon collègue sait que la question lui a été posée par le ministre des Postes (M. Ouellet) tout juste avant l'ajournement d'été. Il sait à quel point les employés des postes ont hâte de voir ce projet de loi adopté par la Chambre, et je suis convaincu qu'il va, avec ses collègues, manifester toute la responsabilité à laquelle il nous a habitués pour faire en sorte qu'on puisse, en comité, discuter de la Constitution et permettre au Parlement de s'occuper de ces projets de loi importants que sont le bill C-42, la Loi sur les Postes, le bill C-43, dont on parle dans ces questions de privilège, qui a trait à l'accès à l'information, qui est devant la Chambre et qui mérite d'être considéré dans les meilleurs délais, de même que la Loi sur les banques qui doit être adoptée à l'étape du rapport et de la troisième lecture, et obtenir la sanction royale avant le 30 novembre de cette année.

[Traduction]

J'aimerais en profiter pour signaler à mes honorables collègues que la constitution, le budget et le problème de l'énergie sont des questions très importantes, mais qu'il nous reste environ 30 bills au *Feuilleton*, dont trois sont très urgents. Je viens d'en parler, il s'agit des bills C-42, C-43, et C-6.

Si mes honorables collègues veulent y mettre du leur, ils devraient comprendre qu'une fois revenue du comité, cette résolution sera étudiée en troisième lecture à la Chambre, qui examinera le rapport du comité. Nous aurons alors tout le temps de débattre de la question constitutionnelle. Il serait peut-être utile d'adopter la motion pour renvoyer la résolution au comité dès que possible, de préférence ce soir, ou au plus tard au début de la semaine prochaine. Ainsi, la Chambre serait en mesure d'étudier les questions économiques, comme le demande le propre chef du député, le chef de l'opposition (M. Clark), ainsi que les bills dont je viens de parler qui traitent des autres problèmes importants que nous connaissons à l'heure actuelle.

Mercredi prochain est un jour réserve à l'opposition. J'aurais aimé que ce soit demain, mais ce sera mercredi prochain. Je tiens à ce que cela soit bien clair. Nous avons parlé de demain, mais la prochaine journée d'opposition sera mercredi.

Si mon honorable collègue a d'autres questions à poser, je me ferai un plaisir d'y répondre.

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je remercie le député. Comme le leader du gouvernement à la Chambre le sait, c'est le gouvernement qui a choisi l'ordre des travaux et qui a décidé de soumettre cette résolution à la Chambre. Le premier ministre (M. Trudeau) a invité tous les députés à prendre part au débat, chose dont je lui sais gré. Je

dois prendre la parole cet après-midi. J'attends ce moment avec impatience et je sais que d'autres députés sont dans le même cas que moi. Le ministre de la Justice (M. Chrétien) a défini la portée de ce débat dans son discours en insistant sur l'importance de cette étape de l'étude du bill.

Je tiens seulement à préciser que le gouvernement est libre de choisir les questions à l'ordre du jour et que nous les étudierons. Je sais dans quelle situation se trouve le leader du gouvernement à la Chambre. Je sympathise entièrement avec lui comme il le sait certainement.

En ce qui concerne le jour réservé à l'opposition, les commentaires du leader du gouvernement à la Chambre étaient tout à fait pertinents. Néanmoins, il serait utile, et je profite de mon rappel au Règlement pour demander au ministre de bien vouloir convaincre le ministre de la justice de ne pas laisser ses sondages et tous les renseignements qu'ils contiennent au bureau de l'unité canadienne et dans tous les autres services gouvernementaux ce qui nous obligerait à nous promener dans toute la ville pour obtenir des renseignements. C'est ce que doivent faire les journalistes. Les renseignements ne sont pas rassemblés. Je souhaite que le leader du gouvernement à la Chambre convaincre son ami le ministre de la Justice de procéder, comme l'exige le bon sens, c'est-à-dire de venir à la Chambre déposer ces questions, les sondages et les résultats ainsi que l'analyse des sondages dont on a dit qu'ils étaient utilisés à des fins commerciales par Goldfarb. Je souhaite que le leader du gouvernement à la Chambre convainque le ministre de la Justice de faire tout cela, de déposer ces documents et de mettre un terme aux contestations.

Je crois important que le leader du gouvernement à la Chambre sache qu'il ne s'agit pas d'une simple question de procédure. Il peut la considérer comme telle, mais il n'en est rien. Si ces sondages révèlent l'attitude du public canadien à l'égard d'une question soumise au Parlement, ils vont beaucoup plus loin et s'il désire faciliter les choses, il doit faire un petit effort de son côté.

M. Pinard: Madame le Président, dans la première partie de ses commentaires, mon collègue a laissé entendre que son parti comptait prolonger la première phase du débat.

M. Paproski: Allons, Pinard!

M. Nielsen: C'est ce que nous a dit le premier ministre (M. Trudeau).

M. Cousineau: Nous avons écouté le député de Nepean-Carleton (M. Baker). Attendez que le ministre ait fini.

M. Beatty: Avez-vous participé au débat, Pinard? Nous en avons aussi le droit.

M. Pinard: J'ai peut-être mal compris le député. Mes collègues d'en face souhaitent peut-être faire avancer rapidement les choses. Si c'est le cas, je l'apprécie, car ce qu'a dit le premier ministre et ce que je dis également—et je demande pourquoi les députés d'en face se lamentent—

Des voix: Oh, oh!